

Fonds Fidelity Gestion de l'inflation

Série F pour les comptes à honoraires¹

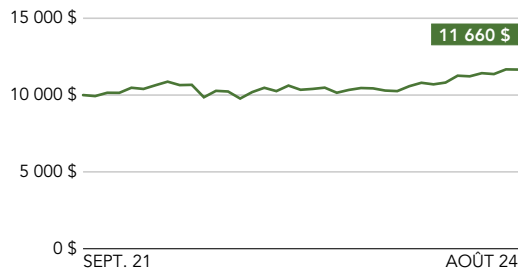
RENDEMENT (SÉRIE F)

AU 30 SEPTEMBRE 2024

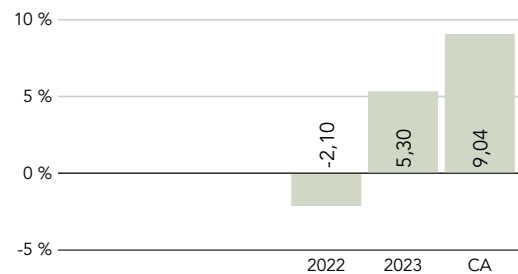
Rendement par période standard

	FONDS
1 mois	1,00
3 mois	3,61
6 mois	4,57
1 an	14,41
2 ans	9,77
3 ans	5,84
Depuis la création	5,59

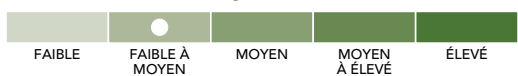
Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis la création²



Rendement par année civile



Classification du risque



La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds.

Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE

AU 30 JUIN 2024

iShares Comex Gold Trust ETF – Matériaux	
Exxon Mobil – Énergie	
Martin Marietta – Matériaux	
Chevron – Énergie	
Teck Resources (cat. B, à droit de vote subalterne) – Matériaux	
Canadian Natural Resources – Énergie	
Freeport-McMoRan – Matériaux	
IVANHOE MINES LTD – Matériaux	
Diamondback Energy – Énergie	
Methanex – Matériaux	
Nombre total de titres	536
Dix principaux titres – Total	23,6 %

RÉPARTITION

AU 31 AOÛT 2024

COMPOSITION DE L'ACTIF ³ (%)	MOIS EN COURS
Actions étrangères	40,4
Obligations canadiennes	14,7
Obligations étrangères	13,6
Actions canadiennes	12,4
Liquidités et autres	11,5
Obligations à rendement élevé	7,4

COMPOSITION SECTORIELLE (%)

Matériaux	16,4
Énergie	16,3
Immobilier	10,6
Produits financiers	8,4
Multisectoriel	3,5
Technologie de l'information	0,6
Industrie	0,0

COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE (%)

États-Unis	50,7
Canada	27,1
France	2,4
Royaume-Uni	2,2
Australie	1,1
Irlande	1,0

Stratégie du fonds

Offre un équilibre optimal entre diverses catégories d'actifs liées à l'inflation, regroupées dans une seule stratégie. Vise à investir dans des titres qui, réunis, résistent généralement bien à l'inflation. Fait appel à la démarche éprouvée de Fidelity, notamment à son vaste réseau mondial et à sa recherche exclusive.

Renseignements sur le Fonds

Gestionnaires de portefeuille

David Tulk
David Wolf

Gestionnaires de sous-portefeuilles

Brandon Bettencourt
Chandler Perine
Darren Lekkerkerker
Eric Mollenhauer
Ian Fishwick
Joe Overdeest
Kevin Nielsen
Lee Ormiston
Richard Munclinger
Sri Tella
Steve Buller
Timothy Foster

Date de création de la série

28 septembre 2021

VL – Série F

10,81 \$ (au 30 septembre 2024)

Actif combiné (toutes les séries)

948,9 millions \$
(au 31 août 2024)

Ratio des frais de gestion – Série F

1,23 % au 31 mars 2024

¹ Source : Fidelity Investments Canada s.r.l. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 30 septembre 2024, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens. ² Les calculs de la croissance composée présentés servent à illustrer les effets du taux de croissance composé; ils ne sauraient refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit. ³ Les compositions d'actifs de fin de mois pourraient être supérieures/inférieures à 100 % en raison des différences de synchronisation dans le calcul des liquidités et des placements ou pour montrer les liquidités détenues aux fins des répartitions collatérales liées à certains types de produits dérivés ou les deux. Les répartitions géographiques et sectorielles montrent les participations spécifiques aux pays et aux secteurs qui constituent au moins 1 % du total de l'actif du fonds. Dès lors, les valeurs présentées pourraient ne pas totaliser 100 %.

© 2024 Fidelity Investments Canada s.r.l. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.l. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.l. Source : FMR LLC.



Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers.